**GYMNASTIQUE CANADA**

**CONSENTEMENT INFORMÉ ET HYPOTHÈSE D’ENTENTE DE RISQUE**

**(POUR CEUX QUI N’ONT PAS L’ÂGE DE LA MAJORITÉ)**

**AVERTISSEMENT!**

**En signant ce document vous renoncerez à certains droits légaux, incluant le droit de poursuivre. Veuillez le lire attentivement.**

Nom du participant: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Ceci est une entente légale engageante; donc clarifiez toutes les questions ou les inquiétudes **avant** de signer. En tant que participant au sport de la gymnastique et aux programmes, activités et compétitions de Gymnastique Canada, le soussigné, étant le participant et/ou le parent/tuteur du participant (collectivement les «parties») reconnaît et accepte les conditions suivantes:

# Décharge

1. Gymnastique Canada et ses directeurs, officiers, membres de comités, membres, employés, bénévoles, participants, agents et représentants (collectivement l’«organisation») ne sont pas responsables des blessures, blessures personnelles, dommage, dommage à la propriété, dépenses, perte de revenus ou perte de toute sorte subis par un participant pendant ou à la suite d’un programme, une activité ou une compétition de l’organisation, causés par les risques, les dangers et les hasards associés aux programmes, activités et compétitions de l’organisation.

**⁭ *Nous avons lu et accepté d’être liés par les paragraphes 1 et 2.***

# Description des risques

1. Le participant participe volontairement au sport de la gymnastique et aux activités, compétitions et programmes de l’organisation. Étant donné leur participation au sport de la gymnastique et aux programmes, activités et compétitions de l’organisation, les parties à la présente reconnaissent qu’ils sont conscients des risques, dangers et hasards associés avec ou reliés au sport de la gymnastique et aux programmes, activités et compétitions de l’organisation et qu’ils peuvent être exposés à de tels risques, dangers et hasards. Les risques, dangers et hasards incluent, mais ne sont pas limités à, les blessures de:
	1. Exécuter des habiletés physiques vigoureuses et exigeantes dans la gymnastique;
	2. L’entraînement au sol incluant des poids, de la course et des massages;
	3. Des efforts physiques vigoureux, des mouvements rapides, des virages et des arrêts rapides et des entraînements cardiovasculaires vigoureux;
	4. L’effort et/ou l’étirement de différents groupes de muscles;
	5. Les collisions avec les murs, tous les appareils de gymnastique, le sol ou les matelas;
	6. Tomber, sauter ou frapper les appareils de gymnastique, le sol, les matelas ou d’autres surfaces;
	7. Les contacts physiques avec d’autres participants (incluant les surveillants dont le rôle est d’améliorer la sécurité et l’enseignement);
	8. Ne pas réussir à utiliser correctement les appareils de gymnastique;
	9. Ne pas réussir à participer à une habileté;
	10. Le problème mécanique d’un appareil de gymnastique;
	11. Les blessures à la moelle épinière qui peuvent me rendre paralysé de manière permanente; et/ou
	12. Le transport vers et au retour de compétitions et associé à des activités non compétitives qui font partie intégrale des activités de l’organisation.
2. De plus, les parties savent:
3. Que les blessures subies peuvent être graves;
4. Que le participant peut subir de l’anxiété en essayant de participer aux activités, compétitions et programmes;
5. Que le risque de blessure du participant est réduit s’il respecte tous les règlements établis pour la participation; et
6. Que le risque de blessure du participant augmente quand il est fatigué.

# Libération de responsabilité

1. Étant donné que l’organisation permet au participant de participer, les parties acceptent:
2. Que la condition physique du participant soit vérifiée par un médecin pour participer au sport de la gymnastique et aux activités, compétitions et programmes de l’organisation;
3. Librement et assument entièrement tous ces risques, dangers et hasards et possibilités de blessure personnelle, décès, dommage à la propriété, dépense et perte associée, incluant perte de revenus à la suite de la participation à de telles activités, compétitions et programmes;
4. De libérer pour toujours l’organisation de toute responsabilité pour toute réclamation, demande, action et coûts qui peuvent survenir à la suite de la participation du participant aux activités, compétitions et programmes de l’organisation.

# ⁭ *Nous avons lu et accepté d’être liés par les paragraphes 3 -5.*

# Reconnaissance

1. Les parties reconnaissent qu’ils ont lu cette entente et l’ont comprise, qu’ils se sont engagés volontairement dans cette entente et que cette entente lie eux-mêmes, leurs héritiers, leurs exécuteurs, leurs administrateurs et leurs représentants.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom imprimé du participant Signature du participant Date de naissance

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom imprimé du parent ou du tuteur Signature du parent ou du tuteur Date